



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE L'OUTRE-MER

Paris, le 21 AOÛ 2008

Le Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer

Madame la Députée,

Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention exceptionnelle de la municipalité de Saint-Pierre pour des travaux urgents de mise aux normes de l'établissement scolaire du « Feu Rouge ».

J'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de donner une suite favorable à la demande de la municipalité de Saint-Pierre et de lui accorder une subvention de 200 000 €.

Afin que les travaux puissent commencer sans délai, j'ai délégué début août les crédits nécessaires au Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'expression de ma considération distinguée.

Rina

Yves JEGO

Madame Annick GIRARDIN
Députée de Saint-Pierre et Miquelon
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75335 Paris

27, rue Oudinot - 75358 PARIS 07 SP - Tél. 01 53 69 20 00
Internet : <http://www.outre-mer.gouv.fr>

GUADELOUPE GUYANE MARTINIQUE MAYOTTE NOUVELLE-CALÉDONIE POLYNÉSIE FRANÇAISE LA RÉUNION SAINT-BARTHÉLEMY SAINT-MARTIN
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON TERRES AUSTRALES-ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES WALLIS-ET-FUTUNA